



AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné,(non et prénom du représentant légal du mineur), autorise Nicolas Belloncle à publier ou diffuser les photos ou vidéos qui pourraient être prise dans le cadre de l'activité du golf.

Ces images ne doivent servir qu'à des fins d'information ou publicitaire.

Cette autorisation est valable pendant une durée de 5 ans et elle peut être révoquée à tout moment en informant au préalable le moniteur.

Fait àLe.....

Signature :